

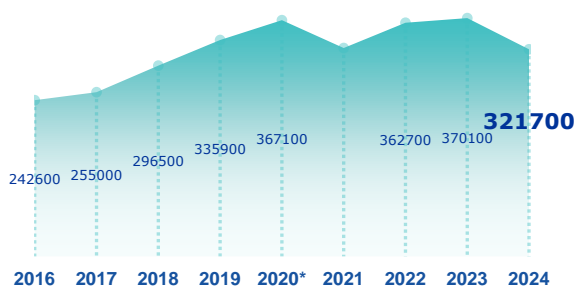
ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2024

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

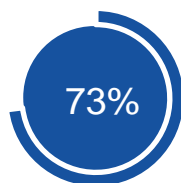


Les projets de recrutement



*En raison du contexte sanitaire, les résultats de l'enquête sur l'année 2020 ne sont pas représentatifs

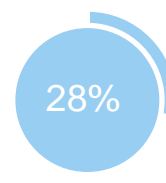
- 48 300



des projets ne sont pas liés à une activité saisonnière



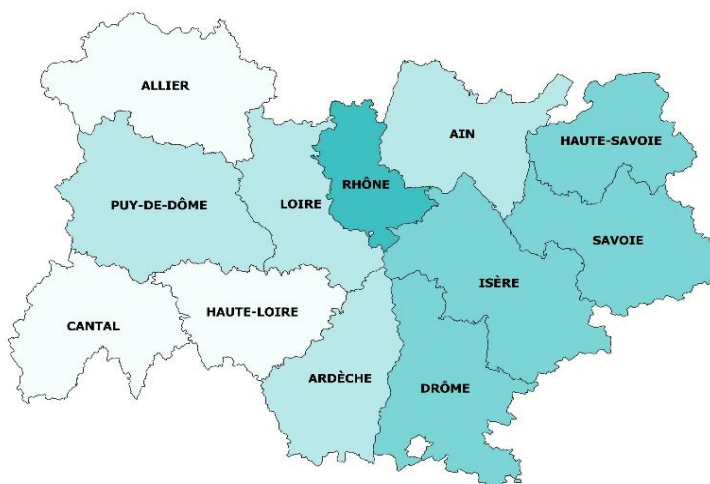
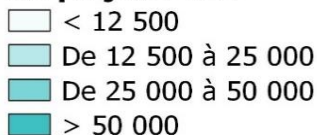
des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs



des établissements envisagent de recruter

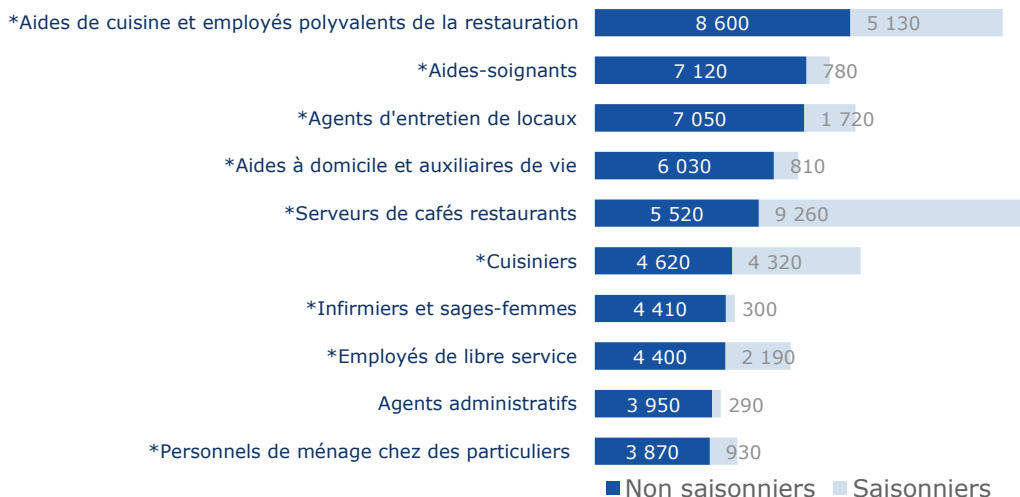
Répartition par département

Nb projets 2024



TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

Les métiers précédés d'une * font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers nationaux.

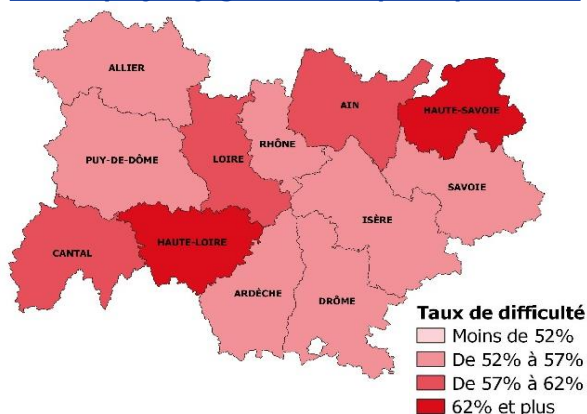


Répartition par secteur d'activité

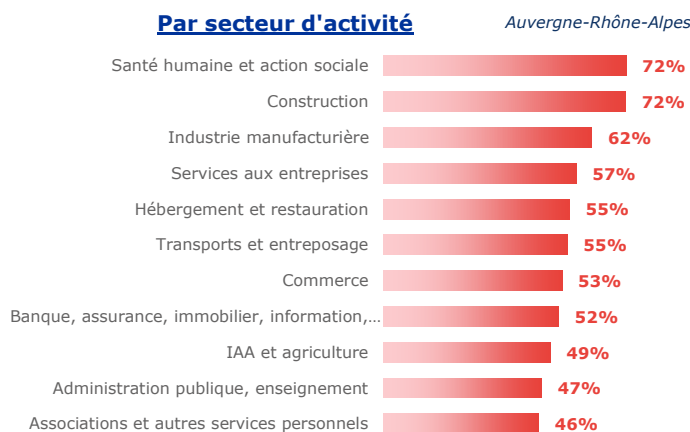


Les difficultés de recrutement

Part de projets jugés difficiles par département



Par secteur d'activité



Les métiers difficiles à pourvoir

Métiers classés par taux de difficulté décroissant

Métier	Projets 2024	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
			Région	France	
Conducteurs de transport en commun sur route	2 120	1 850	88%	79%	24%
Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP	1 790	1 470	82%	80%	7%
Infirmiers et sages-femmes	4 710	3 850	82%	73%	6%
Aides à domicile et auxiliaires de vie	6 840	5 460	80%	84%	12%
Plombiers chauffagistes	2 310	1 840	79%	78%	1%
Ouvriers en pose et décoration de revêtements	1 870	1 440	77%	73%	12%
Conducteurs de véhicules légers	2 060	1 540	75%	67%	14%
Aides-soignants	7 900	5 880	74%	69%	10%
Maçons qualifiés	2 150	1 590	74%	77%	10%
Ouvriers polyvalents d'entretien du bâtiment	2 140	1 570	73%	56%	27%

Lecture: Conducteurs de transport en commun sur route est le métier qui présente le plus de projets jugés difficiles dans la région. 88% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles dans la région contre 79% au niveau national. Par ailleurs, 24% des projets de ce métier dans la région sont liés à une activité saisonnière.

MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2023, soit :

- les établissements relevant de l'Assurance chômage,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 302 530 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 206 800 ont été interrogés cette année.

Près de 50 200 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.

La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.

Directeur de la publication : Frédéric TOUBEAU,
 Directeur Régional France Travail Auvergne-Rhône-Alpes
Rédaction : Service Statistiques, Etudes et Evaluation
 France Travail Auvergne-Rhône-Alpes
Réalisation : Services Statistiques, Etudes et Evaluation,
 Communication, France Travail Auvergne-Rhône-Alpes
Contact : stat.ara@francetravail.fr

EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble des publications sur : www.observatoire-emploi-ara.fr